

Agglorama

Le V3 électrique patine

TRANSPORTS Le vélo en libre-service à assistance électrique ne connaît pas, pour l'instant, un succès fulgurant. Explications

Mathilde Musset
gironde@sudouest.fr

Seuls 250 abonnements V3 électriques ont été créés depuis le 6 mai, jour de lancement de ce nouveau service. Un score bien loin de la ruée espérée depuis maintenant deux semaines, sous couvert d'une offre promotionnelle pour les 500 premiers usagers inscrits. 1 000 vélos électriques, soit 50 % de la flotte des V3, ont été déployés sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

Patrick Bobet, le président de la Métropole et Hervé Lefevre, directeur de Keolis Bordeaux, ont vanté les mérites d'un mode de déplacement pour les trajets domicile travail, hier en conférence de presse sur la place des Quinconces. Ce vélo est unique en France à l'échelle d'une agglomération. « Le V3 électrique est destiné aux trajets de moins de 10 km, sur un périmètre des boulevards à la rocade », a avan-

cé Christophe Duprat, vice-président en charge des transports.

Le service présente néanmoins des contraintes : il faut transporter sa propre batterie de 800 grammes partout, en veillant à ce qu'elle soit chargée, et ne pas l'oublier dans le panier du V3. Autre bémol : pas de sonnerie ou d'indication lumineuse pour prévenir de cet éventuel oubli. Or, celui-ci va coûter cher à l'utilisateur peu attentif : la caution de 60 euros lui sera alors encaissée.

Pas de coût pour des travaux

Ce système de batterie portable a en fait été retenu car il n'a pas nécessité de travaux en station. « C'est l'utilisateur qui paye sa batterie, explique Hervé Lefevre, En termes de dispositif, c'est sûr que c'est moins coûteux à mettre en place. »

D'autres agglomérations ont fait un choix différent. Par exemple, aux Pays-Bas, on trouve des vélos électri-



Hervé Lefevre, Christophe Duprat et Patrick Bobet ont présenté le vélo aux Quinconces. PHOTO M.M.

ques en libre-service qui se chargent à la borne. Ce système est souvent victime d'un « vandalisme excessif », explique Hervé Lefevre.

Si la Métropole a choisi le principe d'une batterie portable, c'est

aussi pour ne pas priver les autres usagers du V3. Les vélos à la robe bleue fonctionnent aussi sans électricité.

Depuis début mai, on voit d'ailleurs beaucoup de vélos bleus

en ville, mais leurs locataires pédalent sans batterie. Peut-être se laisseront-ils convaincre, dans les prochaines semaines, par les premiers usagers qui pédalent avec la fée électricité.